

Est-ce que Rosario Poirier inc. respecte la norme FSC Bois Contrôlé?

Le 9 août 2023

Nous procéderons prochainement à l'audit de Rosario Poirier inc. situé à St-Alphonse, Québec, Canada afin de vérifier la conformité de leurs activités avec la norme FSC [Bois Contrôlé](#) (FSC-STD-40-005 V3-1). Nous vous adressons la présente pour vous demander si vous connaissez une raison pour laquelle leurs activités ne respecteraient pas cette norme.

Le bois contrôlé est du bois qui respecte les exigences minimales et que l'on peut donc mélanger au bois FSC et utiliser dans les produits portant l'étiquette FSC Mixte. En particulier, le bois ne doit pas provenir de:

- Forêts récoltées illégalement ;
- Forêts récoltées en violation de droits traditionnels ou civils ;
- Forêts dans lesquelles de hautes valeurs de conservation sont menacées ;
- Forêts qui sont converties en plantations ou en territoire à vocation non forestière ; ou
- Forêts où sont plantés des arbres génétiquement modifiés.

L'évaluation se tiendra le 1^{er} octobre 2023. Nous vous invitons à fournir des commentaires. Voici vos options pour nous les communiquer:

- Quand ? Avant ou pendant l'évaluation.
- Comment ?
 - En rencontrant un membre du personnel Preferred by Nature en personne.
 - En appelant Elliot Peck Williamson chez Preferred by Nature au 647-231-3355
 - En écrivant à Elliot Peck Williamson à l'adresse suivante :
P.O. Box 1771
Chelsea, QC J9B 1A1
Canada
 - En envoyant un courriel à Elliot Peck Williamson à l'adresse suivante ewilliamson@preferredbynature.org
 - En organisant une rencontre avec Elliot Peck Williamson
- Si vous souhaitez que vos commentaires restent confidentiels, veuillez nous en aviser au moment de nous faire parvenir vos commentaires.

Si vous fournissez des commentaires, nous communiquerons avec vous dans les 30 jours suivant l'audit.

Rosario Poirier inc. a rédigé un sommaire public qui énumère :

- Les risques qu'ils ont identifiés qu'ils peuvent s'approvisionner de bois inacceptable.
- Les mesures prises pour atténuer ces risques.

Nous avons joint ce sommaire public à cette lettre.

Les parties prenantes souhaitant contester tout aspect du processus de certification forestière ou décisions prises par Preferred by Nature concernant le respect de cette entreprise avec la norme Bois Contrôlé, peuvent le faire par une demande de plainte formelle à www.preferredbynature.org.

Nous vous remercions pour toute aide que vous êtes en mesure de fournir.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des recommandations pour contacter d'autres parties prenantes qui peuvent avoir un intérêt à fournir des commentaires sur cette organisation et cet audit.

Cordialement,



Mélanie Proulx

Résumé du système de diligence raisonnée en matière de bois contrôlé FSC¹

Rosario Poirier inc.
St-Alphonse, Québec, Canada

Préparé par Patricia Poirier le 24 novembre 2022

1. Information sur le Système de Diligence Raisonnée:

Description du territoire d'approvisionnement	Désignation du risque	Analyse de risque employée
Forêt publique et privée, Gaspésie (unités d'aménagement et Syndicat de producteurs de bois de la Gaspésie) Écorégions: NA0605 Un peu de la NA0410 le long de la Baie des Chaleurs; aucun habitat essentiel des espèces ciblées à l'ÉNR ne s'y trouve	Risque déterminé (catégories 2.3 et 3.1)	Évaluation nationale de risques (ÉNR) pour le Canada FSC-NRA-CA V2-1 FR

2. Plaintes

Procédure pour remplir une plainte	Voir pièce jointe
Coordonnées de la personne responsable des plaintes	Patricia Poirier, patricia.poirier@rosariopoirier.com

3. Mesures d'atténuation

Toutes les aires d'approvisionnement ont un risque faible (si oui, laisser la section vide)

Catégorie de risque	Indicateur (noter le numéro d'indicateur et la description pour chacun)	Description de la mesure d'atténuation
Bois récolté de façon illégale		
Bois récolté en violation des	2.3 Droits ancestraux et des	<u>Mesure de contrôle #1</u> : Les peuples autochtones détenant des

¹ En vertu de la norme FSC-STD-40-005 v3, sections 6.1 et 6.2

droits traditionnels et civils	peuples autochtones	droits légaux ou coutumiers sur l'unité d'aménagement ne s'opposent pas au plan d'aménagement.
Bois récolté dans les forêts où les hautes valeurs de conservation sont menacées par les activités d'aménagement	3.1 Les activités de gestion forestière à l'échelon approprié (écorégion, sous écorégion, échelon local) ne menacent pas les HVC importantes au niveau de l'écorégion.	<u>Caribou de la Gaspésie:</u> Forêt publique: certifiée FSC N/A Grande forêt privée: Bloc Faribault certifié FSC (SERV/FOGCBSL). N/A Aucune autre espèce touchée
Bois récolté dans des forêts converties en plantations ou en territoire non-forestier		
Bois de forêts dans lesquels des arbres génétiquement modifiés sont plantés		
<input checked="" type="checkbox"/> Toutes les chaînes logistiques ont un risque inexistant de « contamination » par du bois non contrôlé (si oui, laisser la section vide)		
Catégorie de risque	Indicateur (noter le numéro d'indicateur et la description pour chacun)	Description de la mesure de contrôle
Risque de mélange dans la chaîne d'approvisionnement		

4. Sommaire du processus de consultation des parties prenantes (conforme à l'Annexe B)

Non requis (ne s'applique pas, aucun risque déterminé)

Sommaire ou justification ici.

5. Experts techniques utilisés

Non requis (ne s'applique pas, aucun risque déterminé)

Nom	Qualifications	N° enregistrement, le cas échéant	Portée du service	Source d'information (pour les expertises mises à la disponibilité du public)

6. Sommaire de visite terrain – unité d'aménagement forestier

Non requis (ne s'applique pas, aucun risque déterminé)

Unité d'aménagement	Localisation	Sous-unité
Sommaire des constats		
Justification de la fréquence d'échantillonnage		
Actions entreprises pour traiter les non-conformités		
<input type="checkbox"/> Constats non fournis parce que confidentiels	Justification ici.	

7. Sommaire de visite terrain – chaîne d'approvisionnement

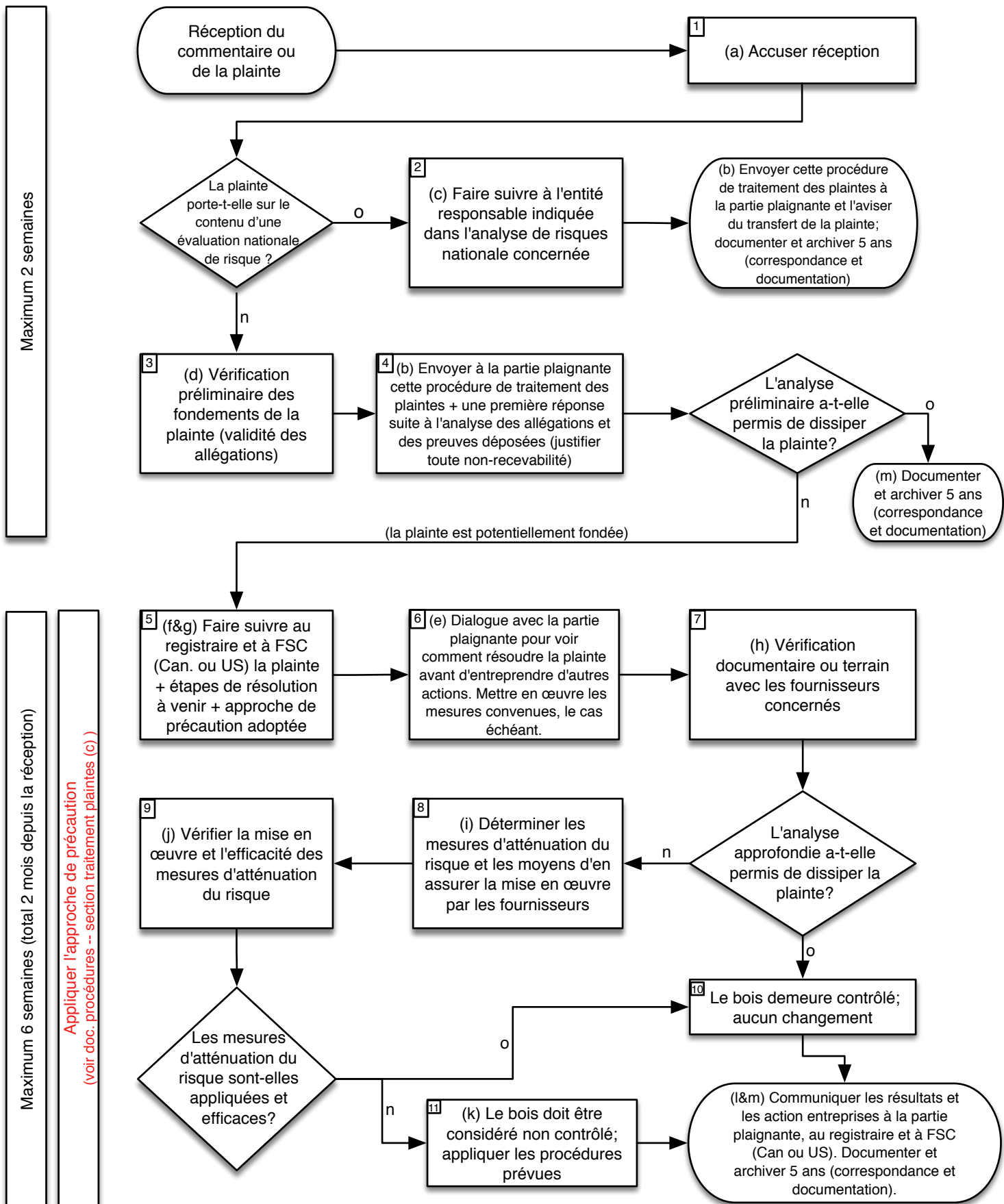
Non requis (ne s'applique pas, aucun risque déterminé)

Nom du fournisseur	Type de fournisseur
Sommaire des constats	
Justification de la fréquence d'échantillonnage	
Actions entreprises pour traiter les non-conformités	
<input type="checkbox"/> Constats non fournis parce que confidentiels	<i>Explications du caractère confidentiel des informations</i>

Procédure de traitement des commentaires ou plaintes relatifs au SDR du bois contrôlé

(portant sur les désignations de risque quant à l'origine ou le mélange, ou sur les mesures d'atténuation utilisées)

Les lettres entre parenthèses font référence aux exigences sous l'indicateur 7.2 de FSC-STD-40-005



Maximum 2 semaines

Maximum 6 semaines (total 2 mois depuis la réception)

Appliquer l'approche de précaution (voir doc. procédures -- section traitement plaintes (c))